

La preuve, un risque pour le demandeur ?

Par **amandine12022**, le **21/11/2018** à **19:04**

Hello tout le monde, j'ai cette dissertation à faire en droit privé et je me demandais si vous auriez des idées sur le plan que je pourrais faire? J'ai pas mal d'idées comme parler de la charge de la preuve qui incombe au demandeur ainsi que la présomption mais je ne arrive pas à organiser mes idées pour faire un bon plan. De plus vos idées sont les biens venus. Merci d'avance ;)

Par **LouisDD**, le **24/11/2018** à **11:52**

Salut

Un plan tel que I) Principe II) Exceptions me paraît bon dans le sens où ça va dans le sens oui c'est dangereux puis y'a quand même des cas où ça va ça l'est moins, et justement montrer que selon la gravité de la demande ou la nature de la demande (si « spéciale » à comprendre qu'elle concerne certaines choses qui doivent être protectrices du demandeur) la charge de la preuve est renversée...

Après pas sûr que s'axer uniquement sur la charge de la preuve serait complet... mais mettre dans l'intitulé du sujet la preuve et le demandeur avec le principe qu'on connaît de la preuve qui incombe au demandeur m'évoque seulement cette idée de charge de la preuve et des éventuelles exceptions...

A plus